

#NousAssurons

Quelles machines
sont couvertes
par l'assurance
Bris de machine ?

www.nousassurons.com





Le matériel électrique :
transformateurs,
éoliennes, groupes
électrogènes,
centrales solaires





Les installations informatiques





**Les installations de
chauffage, climatiseurs...**





**Le matériel de
manutention :**
chariots élévateurs,
ponts roulants, rails...





Le matériel du bâtiment :
compresseurs, pelles,
dumpers, nacelles...



L'Industrie du bois :
tronçonneuses, presses,
dérouleuses, séchoirs...



L'Industrie
agro-alimentaire :
distilleries, brasseries,
laiteries, fromageries,
matériel de conserverie...





Et bien d'autres
domaines sont concernés



Trouvez
votre solution sur-mesure

www.nousassurons.com

